

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions, le 9 septembre 2025 à 19h30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Johanne Babin, Guy Boucher, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Norman St-Amour.

Le directeur général et greffier-trésorier, Mickaël Tuilier, est également présent.



4.2 Rapport du maire des faits saillants de l'exercice financier pour 2024

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du *code municipal*, je vous présente les faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

La firme de vérificateurs Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l., a effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Saint Donat qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Les états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2024 présentent des revenus de fonctionnement de **28 272 588 \$**. Les charges totalisent **28 567 176 \$**. En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales de **2 682 219 \$**, la municipalité a réalisé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **2 387 631 \$**. Après les affectations de 500 000\$ à différents fonds (entretien des équipements, véhicules, infrastructures municipales, initiatives environnementales, logement abordable et revitalisation du centre-ville) et un rehaussement de 500 000 \$ du fonds de roulement, l'excédent de fonctionnement final se chiffre à **1 387 661 \$**.

À leur avis, à l'exception du fait que la Municipalité n'a pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisation et qu'à cet effet aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre aux états financiers, par conséquent, ces derniers n'ont pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Vous pouvez consulter le détail des états financiers 2024 sur notre site internet à l'adresse : <https://www.saint-donat.ca/la-municipalite/administration-municipale/budgets-et-finances/>

Joé Deslauriers, maire

Extrait véridique du livre des procès-verbaux, donné à Saint-Donat le 9 septembre 2025.

Joé Deslauriers, maire

Mickaël Tuilier, directeur général et greffier-trésorier